

L'UE face au drame des réfugié-e-s

L'Union européenne, première puissance économique du monde quand on totalise la richesse de ses Etats membres, se révèle incapable de faire preuve de solidarité face à la plus grande crise humanitaire à laquelle doit faire face la planète depuis la Deuxième Guerre mondiale. C'est bien de cela dont il s'agit, lorsqu'on évoque la « crise des réfugié-e-s ».

Marie-Christine VERGIAT, députée européenne

Selon le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR), il y avait l'année dernière 60 millions de personnes réfugiées et déplacées dans le monde, dont au moins 11,5 millions de Syriens⁽¹⁾.

Un million de personnes ont traversé ou plus exactement ont été « détectées aux frontières de la Méditerranée », selon l'agence Frontex, en 2015, contre 250 000 l'année précédente. Ces chiffres peuvent paraître impressionnantes, mais il faut les relativiser par rapport à la situation mondiale et à la population européenne, dont ils ne représentent que 0,2 %.

L'UE serait incapable d'accueillir un nombre de réfugié-e-s équivalent à celui de ceux et celles qui sont installé-e-s au Liban, petit pays de 4,5 millions d'habitants. Ne faut-il pas d'ailleurs s'interroger sur le pourquoi de cette arrivée « massive » de réfugié-e-s en 2015, depuis la Turquie ? Jusqu'en avril 2015, l'essentiel des mouvements migratoires se faisait entre l'Italie et la Libye, et on nous disait que l'on ne pouvait rien faire puisqu'il n'y avait plus d'Etat dans ce pays – et on sait pourquoi. Il en va bien autrement de la Turquie, où un Etat de plus en plus autoritaire se met en place sous la houlette

(1) L'Observatoire mondial des situations de déplacement interne (IDMC) vient de publier un rapport qui fait état du chiffre de 27,8 millions de personnes qui ont été obligées de se déplacer à l'intérieur de leurs pays pour la seule année 2015 en raison des conflits, de la violence et des catastrophes liées aux aléas naturels, soit 66 000 personnes chaque jour : un record jamais atteint, qui ne prend en compte que les déplacés internes.

(2) C'était juste après un naufrage qui a fait plus de 700 morts au large des côtes italiennes.

de Recep Tayyip Erdogan, lequel a longtemps dit que les Syriens étaient ses frères et qu'ils étaient bienvenus dans son pays. Comment ne pas se poser des questions sur cette évolution pour le moins rapide ? Certes, la situation a continué de se détériorer en Syrie et dans les pays voisins, mais pas avec cette ampleur. Sans dire que les autorités turques ont encouragé le mouvement (encore que...), elles ont à tout le moins laissé faire, trouvant là un instrument de chantage idéal sur l'UE et ses Etats membres. Et le pire, c'est que cela marche...

L'UE de plus en plus repliée sur elle-même

En avril 2015, alors que l'on ne parlait pas encore de la Turquie, a eu lieu le premier Conseil européen des chefs d'Etat et de gouvernement sur le sujet⁽²⁾, dit Conseil extraordinaire, mais qui n'a eu d'extraordinaire que le nom, et qui a aussitôt été appelé par les ONG « Conseil de la honte ». Et depuis un an, Conseil européen après Conseil européen, le spectacle est surréaliste. Les chefs d'Etat et de gouvernement européens, à l'exception notable de l'Allemagne, même si cela évolue, se replient sur leurs égoïsmes nationaux et utilisent les peurs

(et notamment celle du terrorisme) pour refuser toute solidarité européenne et refermer sans cesse plus les frontières.

Cette fermeture n'est pas nouvelle mais s'aggrave en réponse à ce qu'ils appellent la « crise des migrants » qui est, en réalité, un drame des réfugiés.

Qui sont ces hommes et de plus en plus ces femmes et ces enfants qui cherchent refuge et protection dans l'Union européenne ? Surtout des Syriens, des Irakiens, des Afghans, des Erythréens, des Soudanais, pour prendre les principales nationalités. Ils fuient guerres, conflits ou régimes autoritaires et dictatures. Ils ont droit à la protection internationale.

Le continent européen est un continent vieillissant qui sera de plus en plus confronté à un défi démographique. D'ores et déjà, nombre de pays doivent la croissance de leur population aux migrants. Il y a un siècle, la population européenne représentait un quart de la population mondiale et n'en représente plus aujourd'hui que 10 % (7 % pour l'UE).

Mais nos dirigeants refusent d'affronter la réalité et de dire la vérité. Non seulement les frontières se ferment de plus en plus, mais même les voies légales des migrations se réduisent. Il



faut «se protéger des flux migratoires». Les grandes organisations internationales telles le HCR multiplient les appels à la solidarité européenne. Même le Pape s'y met, mais rien n'y fait. Les réactions des chefs d'Etat et de gouvernement sont hallucinantes. Partout, on construit des murs et on érige des barbelés, y compris désormais à l'intérieur des frontières européennes, on réforme les législations dans un sens de plus en plus restrictif, on va de plus en plus dans l'ignoble en bafouant le droit européen et le droit international.

Les accords cyniques conclus par l'Union

Le processus de Khartoum et l'accord entre l'UE et la Turquie en sont de tristes caricatures.

Par le premier, il s'agit de prolonger le processus de Rabat, par lequel l'UE a confié la gestion de ses frontières à ses principaux voisins du pourtour méditerranéen, les transformant peu à peu de pays d'origine et de transit en pays de destination. Et il faut désormais «lutter contre les causes profondes des migra-

Des demandeurs d'asile près de la frontière entre la Grèce et la Macédoine.

tions» et prendre les choses plus en amont. Moyennant quoi, les politiques migratoires sont, via le chantage à la signature d'accords de réadmission⁽³⁾, désormais au cœur des politiques de développement avec les pays d'Afrique subsaharienne, et notamment ceux de la Corne de l'Afrique. C'est le processus de Khartoum, du nom de la capitale du Soudan, dont le président Omar el Bechir est sous le coup d'un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale, et auquel est notamment associée l'Erythrée, une des pires dictatures du monde, véritable prison à ciel ouvert et surnommée la Corée du Nord de l'Afrique. On prétend y «renforcer les capacités des polices et gardes-frontières des pays d'Afrique, les aider à accroître leurs investissements dans la gestion des frontières ou à lutter contre les trafics et la traite des êtres humains». L'UE propose même de financer des «campagnes d'information et de sensibilisation afin que les dangers liés à la traite des êtres humains et au trafic de migrants soient plus largement connus». De qui se moque-t-on, quand on sait

(3) Convention entre deux Etats visant à contraindre l'un d'entre eux d'accepter de recevoir des personnes qui peuvent être, ou non, ses ressortissants, et qui viennent d'être expulsées par l'autre Etat.

que la plupart de ces gouvernements sont largement impliqués dans les trafics?

Tout aussi cynique est l'accord avec la Turquie et son principe du «One for one», comme ils disent. Les Etats européens s'y disent prêts à accepter un réfugié syrien si la Turquie reprend un autre débouté. Aux dernières nouvelles, l'accord UE/Turquie va être étendu à d'autres pays, et notamment des pays dont sont originaires les migrants.

La Commission européenne a bien tenté de faire bouger les lignes en proposant, en mai 2015, un Agenda européen des migrations comprenant un volet sur l'ouverture de voies légales de migration mais, un an plus tard, seuls les volets répressifs ont véritablement avancé via la sécurisation des frontières et la lutte contre l'immigration illégale. Le mécanisme de répartition, adopté dans la difficulté et quelque peu au forceps en septembre dernier, devait concerner 160 000 personnes (soit un chiffre très en deçà des enjeux) mais n'a bénéficié à ce jour qu'à moins de 1 500 personnes!

Le Parlement européen est actuellement saisi d'une dizaine de textes législatifs qui vont de la révision de la carte bleue européenne, concernant les migrants hautement qualifiés, à celle des mandats des agences Frontex (avec notamment la création de gardes-frontières et gardes-côtes européens) et EASO (Bureau européen d'appui en matière d'asile), en passant par celle du système Eurodac⁽⁴⁾ (de plus en plus ouvertement mis au service de la lutte contre l'immigration irrégulière), celle du règlement Dublin III (dans laquelle la Commission européenne cherche à faire entrer le mécanisme permanent de relocation), la mise en place d'un système d'entrées et de sorties de l'espace européen concernant tous les ressortissants des pays tiers, un «renforcement des vérifications dans les bases de données pertinentes aux frontières extérieures» concernant aussi tous les citoyens européens, au motif de lutter contre les combattants dits étrangers, sans parler de la fameuse liste européenne des pays dits sûrs.

Projets de réformes législatives liberticides

Au motif d'améliorer la qualité et l'efficacité des contrôles aux frontières et de rendre plus sûr l'espace Schengen menacé d'éclatement, c'est un système généralisé de fichage de toutes celles et tous ceux qui entrent et sortent du territoire européen qui est mis en place. A terme, il est proposé, via «smarts borders»⁽⁵⁾, d'interconnecter tous les fichiers pouvant servir à lutter contre l'immigration illégale et le terrorisme, en mélangeant allègrement les deux et en utilisant des technologies de plus en plus sophistiquées et intrusives pour le plus grand bénéfice de quelques industriels. Au nom du droit à la sécurité, on met en place des politiques de plus en plus liberticides dont l'efficacité n'est jamais démontrée. On fait peser sur l'Union

européenne les carences de politiques publiques dont la responsabilité essentielle est et demeure celle des Etats membres, et qui ne seront en rien résolues par cette fuite en avant. On trie de plus en plus les «bons réfugiés» et tous les autres, qualifiés de migrants économiques, qu'il faut à tout prix renvoyer, au mépris des situations individuelles.

Quid de l'aide aux pays dits d'origine?

En admettant qu'il soit possible d'agir sur les causes des migrations internationales en aidant au développement des pays dits d'origine, il serait temps de rappeler qu'il y a plus de quarante-cinq ans que les pays développés ont annoncé qu'ils consacraient 0,7% de leur revenu national brut (RNB) pour aider les pays les plus pauvres de la planète. Ils ont régulièrement rappelé cet objectif, et l'ont même intégré dans ceux du Millénaire pour le développement. Il devait être atteint en 2015. Or, comme tel n'était pas le cas, cela a été renvoyé à plus tard, pour ne pas dire aux calendes grecques.

Fin 2014, la moyenne de l'engagement des Etats concernés n'était que de 0,29% de leur revenu national brut (0,41% pour les Etats de l'UE). Seuls cinq pays au monde dont quatre de l'UE (Royaume-Uni, Danemark, Suède, Luxembourg et Norvège) avaient respecté cet engagement. La France fait, à tout le moins, figure de canard boiteux: elle qui figurait parmi les principaux «donateurs» mondiaux non seulement n'a pas respecté cet objectif mais, depuis 2011, son aide publique au développement ne cesse de diminuer (moins 877 millions depuis 2011) et se situe désormais à 0,36% du RNB contre 0,5% en 2010. Cette baisse devrait se poursuivre jusqu'en 2017.

Et il y a pire: les aides se transforment de plus en plus en prêts, qui bénéficient à des pays dits à revenu intermédiaire, au détriment des

Un groupe de migrants sur la dernière étape de leur traversée de la Grèce à la Macédoine.



Plus on ferme les frontières, plus les migrants sont des proies faciles pour les trafiquants, et plus il y a de morts.
Le continent européen est le plus mortifère du monde, pour les migrants. 30 000 morts depuis le début des années 2000.

(4) Base de données d'empreintes digitales des demandeurs d'asile et immigrants.

(5) Les «frontières intelligentes», il fallait l'inventer!

(6) Cette enquête a été menée par un consortium de vingt journalistes, statisticiens et développeurs (voir «The Migrants Files»).

pays les plus pauvres, et sont le plus souvent conditionnés par les fameuses réformes structurelles dont on sait où elles mènent.

Plus dramatiques encore, l'Union européenne et ses Etats membres transforment de plus en plus les accords de coopération et de développement en accords de libre-échange purs et durs. C'est le cas de l'Accord de libre-échange complet et approfondi (Aleca), en cours de négociation avec la Tunisie, ou des Accords de partenariat économique (APE) avec les pays des ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), et notamment de l'Afrique subsaharienne. On feint de croire que ces pays pourraient négocier à égalité avec les pays européens. Il s'agit bien évidemment de préserver encore et encore les intérêts des grandes entreprises européennes, comme si celles-ci n'avaient déjà pas fait suffisamment de dégâts.

En réalité, ce sont les migrants eux-mêmes qui contribuent le mieux à aider leur pays d'origine. Les fonds qu'ils y envoient sont trois fois supérieurs à l'aide publique au développement et s'élèvent désormais à plus de 600 milliards, dont 440 au bénéfice des pays en développement. Dans certains pays, ils représentent 20 à 40 % du PIB.



© STEPHEN RYAN, IFRC, LICENCE CC

Le coût de l'Europe forteresse est exorbitant. Plus de 13 milliards d'euros depuis 2000, selon une enquête publiée en juin 2015⁽⁶⁾, pour le seul budget de l'Union, auquel il faut ajouter les financements nationaux. Et tout cela sans aucune efficacité du point de vue affiché par les promoteurs de ces politiques. Il est et il a toujours été illusoire de vouloir fermer les frontières. C'est seulement destructeur du point de vue humain.

D'autres politiques migratoires sont possibles

Plus on ferme les frontières, plus les migrants sont des proies faciles pour les trafiquants, et plus il y a de morts. Le continent européen est le plus mortifère du monde, pour les migrants. 30 000 morts depuis le début des années 2000. 3 770 morts en 2015, un record absolu et «déjà» au moins 1 500 pour les premiers mois de 2016. Ces drames humains se déroulent dans une indifférence croissante. On a à peine parlé du naufrage, fin avril, qui a fait près de 500 morts entre la Libye et la Sicile.

Avec beaucoup moins d'argent, on pourrait faire d'autres politiques, des politiques d'accueil dans la dignité basées sur l'application des conventions interna-

tionales, et faire respecter droit à la vie, droit d'asile, droit de vivre en famille, droit à l'éducation, droit à la santé, droit au travail, en lançant la bataille pour la ratification de la Convention sur les droits des travailleurs migrants et de leurs familles, qui n'a été signée par aucun Etat de l'UE. Cela permettrait l'ouverture de corridors humanitaires pour les réfugiés et de voies légales de migration. Au-delà, il faut inventer un nouveau droit à la mobilité, notamment en favorisant les visas de courts séjours : ce qui est possible pour la Colombie, le Pérou, les Emirats arabes unis, voire bientôt la Turquie, devrait l'être pour tous les pays limitrophes de l'UE et notamment ceux avec qui les Etats membres ont des relations historiques. Il faut faire confiance à l'avenir et donc à la jeunesse en favorisant les visas pour les étudiants, mais aussi à la culture et aux échanges entre artistes, artisans, associations...

Nos gouvernements auront à rendre compte, devant l'Histoire, de leur inhumanité. Alors nous, soyons réalistes et continuons à regarder le monde tel qu'il est, et continuons à porter l'espoir d'un autre monde dans lequel tous les êtres humains pourront vivre à égalité en dignité et en droits. ●

La réalité des migrations internationales

Pour évoquer lucidement la question des migrants, il est important de ne pas se laisser submerger par les fantasmes et remettre la réalité des chiffres dans leur contexte international. Il y a aujourd'hui 244 millions de migrants internationaux dans le monde, soit 3,2 % de la population mondiale, contre 2,9 % en 1990. C'est un chiffre en augmentation mais relative, comparée à l'explosion des échanges commerciaux, à l'évolution des transports et des communications. La circulation des personnes reste donc très limitée par rapport à celle des marchandises et des capitaux. Elle reste réservée aux plus riches, pays comme personnes.

Ces dernières décennies, les migrations se sont mondialisées. Quasiment tous les pays du monde sont aujourd'hui concernés, et ils sont de plus en plus à la fois pays de départ, de transit et d'accueil. C'est exactement ce qui se passe en France, où le solde migratoire est de 0,6 pour 1 000. Contrairement aux idées reçues, les migrations internationales se font de plus en plus du Sud vers le Sud, lesquelles sont désormais supérieures aux migrations du Sud vers le Nord. De 2000 à 2013, 57 % des mouvements migratoires se sont faits du Sud vers le Sud. Seul un tiers des migrations se fait des pays en voie de développement vers des pays développés.

Les Asiatiques constituent le plus grand nombre de migrants internationaux, avec plus de 100 millions de personnes. A eux seuls, ils ont ajouté plus de migrants internationaux entre 2010 et 2015 que tous les autres continents réunis. Les Européens occupent la deuxième place, avec 62 millions de personnes. Les Africains ne sont qu'en quatrième position, avec 34 millions de personnes et 87 % de leurs mouvements migratoires se font à l'intérieur du continent africain.

En Europe, les Etats ont des histoires très différentes. 77 % des migrants internationaux sont installés dans cinq pays, les plus peuplés, mais aussi ceux qui ont des histoires coloniales : l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France, l'Italie et l'Espagne, avec des évolutions très contrastées même entre ces différents pays.

Au sein de l'UE, il y a 40 millions de migrants internationaux, dont 20 millions venant d'autres pays de l'UE. Les migrants venant de pays hors UE ne représentent donc que moins de 5 % de la population européenne.

Alors, où est l'invasion migratoire ?

M.-C. V.